



Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 29 Mai 2012

Présents : 50

Représentés : 277 dont 80 nominatifs

En ouvrant la séance le Président remercie le président Bernasconi qui met à notre disposition gracieusement une magnifique salle de la FNTP, Eric Duthoo qui a organisé cette réunion et le personnel de la FNTP qui a grandement facilité notre travail.

Il rappelle le programme de l'après-midi : AG ordinaire puis extraordinaire, conférence de Gilles Ragot, professeur à l'école nationale supérieure d'architecture et du paysage de Bordeaux sur : « Le Corbusier à Firminy-Vert » titre de son ouvrage paru aux éditions du patrimoine.

Il salue la présence de notre président d'honneur Mr Delaporte, de Kléber Rossillon, président de la Fédération patrimoine Environnement ainsi que du Bâtonnier de La Bretesche, secrétaire général de la Fédération Patrimoine-Environnement.

Il fait part des nombreux mots d'excuses qu'il a reçus, en particulier de Jean-Pierre Bady.

1/ Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 07 Juin 2011 :

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 07 Juin 2011 est approuvé à l'unanimité.

2/ Rapport moral et rapport d'activité :

La LUR n'ayant pas de secrétaire général pour le moment le président présente les deux rapports qui sont joints au présent procès-verbal (voir annexe 1 et 2).

Ces rapports sont mis aux voix et adoptés à l'unanimité.

3/ Rapport financier :

Eric Duthoo, trésorier, assisté de Hischam Terta représentant Jean-Marc Tibaldi, expert comptable commente l'état des comptes arrêtés au 31/12/2011 ainsi que le budget 2012 (voir annexe 3 et 4).

Le résultat de l'exercice 2011 est positif de 1.908 E. (à rapprocher d'un résultat déficitaire en 2010 de - 48.837), ceci grâce, en grande partie, à une réalisation d'actifs fonciers (Bargème et certains terrains limitrophes de PEYSSAC) pour 38.750 E.

Les salaires et charges sociales sont de 24.492 E. et comprennent 3 mois ½ de salaires de Madame RAVA (départ le 15 avril 2011), charges sociales et congés payés inclus, plus une indemnité pour licenciement économique de 11.000 E.

La revue annuelle a coûté 16.042 E. (contre 28.862 E. en 2010) compte non tenu de la publicité obtenue, et avec l'envoi par la poste de près de 1 000 exemplaires. La participation des membres est en légère diminution (42.741 E. en 2011 pour 45.248 E. en 2010).

En ce qui concerne le budget 2012, la participation des membres a été estimée en diminution (38.000 E.), d'une façon sans doute trop prudente, comme en témoignent, après le rappel de cotisations de février, des rentrées très convenables, ce qui tend à prouver que le changement

de mode des cotisations (*suppression de l'abonnement seul, la cotisation incluant maintenant la revue*) est bien accepté par nos adhérents.

La revue en 2012 et sa diffusion ont été budgétées au même montant, soit 16.000 E., alors qu'une recette publicitaire de 5.000 E. obtenue en 2011, mais rentrée en 2012, figure au budget 2012. On peut espérer un montant supérieur cette année au regard du succès de notre revue dans sa configuration annuelle.

Les charges de fonctionnement sont en baisse, 66.000 E. pour 76.424 E. en 2011, baisse due principalement aux coûts salariaux prévus à seulement 5.000 E. en 2012, et malgré une augmentation substantielle des amortissements en 2011 et 2012, de plus du double de la dotation de 2010 (6.151 E.).

Ce changement de mode de calcul des amortissements nous a paru opportun, dans la mesure où le bail qui nous lie à l'OPAC est de 6 années renouvelables (il en reste 3), et qu'en fin du bail de 6 années, nous aurons amorti la totalité des travaux effectués au moment de l'installation du siège au 20 rue du Borrégo, soit près de 50.000 E.

On peut noter que le retour à l'équilibre, sans vente d'actif foncier, serait possible avec une différence positive de seulement environ 10.000 E., mais sans salaires ni charges sociales, et avec des produits excédentaires du même montant, ce qui semble peu réaliste et confirme le bien fondé d'une fusion permettant la mise en commun de moyens humains et financiers.

Le président annonce que le conseil d'administration n'a pas prévu d'augmentation des cotisations en 2013 pour tenir compte de notre rapprochement avec la Fédération Patrimoine Environnement qui a dû augmenter les siennes pour se rapprocher de celles de la LUR.

Le président soumet au vote le compte d'exploitation 2011, le bilan 2011 et le budget 2012 qui sont adoptés à l'unanimité.

Il remercie le trésorier, Mr Patrick de La Tour, trésorier de la Fédération Patrimoine Environnement, qui a apporté une aide très précieuse à la LUR pour l'établissement des comptes et madame Pozzo di Borgo, qui fait un travail remarquable de regroupement et de présentation des comptes des groupes de visites de la région parisienne.

4/ Elections au conseil d'administration :

Le président rappelle que, dans la perspective de la fusion entre la LUR et la Fédération Patrimoine Environnement, il est indispensable d'intégrer des membres du Conseil d'Administration (CA) de celle-ci au sein de notre conseil pour que le futur conseil soit équilibré, ce qui l'a conduit à solliciter les membres du CA de la LUR pour connaître ceux qui souhaitaient rester et ceux qui souhaitaient, pour des raisons diverses, quitter le CA. Plusieurs membres parmi les plus anciens et les plus fidèles ont fait savoir qu'ils souhaitaient laisser leur place à des nouveaux membres, notamment Claude Biragnet, Yves Boiret, Michel Denieul, Jean Jenger, Philippe Levantal, l'amiral Materre, Michèle Prats et Bruno de Saint Victor.

Le président rend hommage à leur action et en particulier à l'amiral Materre qui a été le rédacteur en chef de la revue de nombreuses années et à ceux qui participaient également aux travaux du comité de rédaction de la revue.

Renouvellement du CA : les mandats de Mesdames M.S.de Renty, B.Delattre et B.Prévoist Marcilhacy, ceux de Messieurs E Duthoo, G.de La Tour d'Auvergne, C. Pattyn arrivent à expiration. Le président soumet leur renouvellement au vote. Ils sont réélus à l'unanimité.

Le président propose la confirmation des cooptations effectuées par le CA, conformément à l'article 5 de nos statuts : Madame Françoise Pozzo di Borgo et Monsieur Eddie Gilles di Pierno, président de la Fédération du Patrimoine Rhônalpin, délégué régional de la LUR et de la Fédération Patrimoine Environnement pour la région Rhône Alpes.

Et, au titre de la fédération Patrimoine Environnement, Mesdames C. Bru, F. Flageul et Messieurs J. Gérard, Kléber Rossillon (président), A. de La Bretesche (secrétaire général), P. de La Tour (trésorier), et B. de Sagazan.

L'ensemble de ces nominations est approuvé à l'unanimité.

5/ Questions domaniales :

C. Pattyn rappelle qu'en 2011 la vente du terrain de Bargème a été conclue, ainsi que deux ventes de terrain à Razac-sur l'Isle (Peyssac). Il rend hommage à l'action de Michel Humel grâce à qui ces ventes (indispensables à la survie de notre association) ont été effectuées.

Il rappelle que ces terrains nous venaient d'Espaces pour Demain.

Il indique que Monsieur Dubernard, fils du donateur des terrains de Peyssac, a intenté un procès à la LUR pour le vente de trois terrains dont deux ne faisaient pas partie de la donation et le troisième nécessitait des travaux importants et urgents que la LUR n'était pas financièrement capable d'effectuer.

6/ Les délégations régionales :

Elisabeth de Renty rappelle que la réunion des délégués régionaux en 2012 a changé de format. En 2011 il y avait 2 réunions d'une demi-journée, précédant l'Assemblée Générale ou la réunion du Conseil d'Administration. C'était à l'expérience trop court et ne permettait pas à nos délégués de rendre compte de la diversité des problèmes qui se posaient dans leur région.

Elle indique qu'en 2012, il a été décidé d'avoir une seule réunion, mais d'une journée, pour permettre à chacun de s'exprimer plus longuement.

Cette réunion s'est tenue le 13 mars, de 10h à 18h, avec un grand succès : la grande majorité des délégués régionaux étaient présents. Elisabeth de Renty indique qu'un nouveau délégué régional a été accueilli par la LUR pour la Lorraine, il s'agit de Mr Charles d'Arenberg. Les échanges ont été nombreux, et la synergie entre des partages d'expérience divers et des modèles d'action nouveaux sont prometteurs.

Elisabeth de Renty informe que deux administratrices de la Fédération Patrimoine Environnement étaient présentes lors de la réunion. Elle indique également que même si les délégués régionaux entre la LUR et la Fédération Patrimoine-Environnement sont invités à se rapprocher et à travailler ensemble, chacun conserve ses prérogatives en attendant la fusion.

Elle regrette l'absence de délégué dans certaines régions ce qui constitue un réel handicap : il s'agit de l'Alsace, du Languedoc-Roussillon, du Limousin, du Poitou-Charentes et de Basse-Normandie.

Elisabeth de Renty présente quelques points marquants de l'année 2011 :

- La nomination des délégués LUR en CRPS (Commission Régionale du Patrimoine et des Sites, présidée par le Préfet, avec les DRAC et le CRMH) : elle indique que c'est le lieu où il faut être pour être informé des projets régionaux et d'être crédible vis-à-vis des ABF.

Elle rappelle que dans le cadre du prochain renouvellement des CRPS (en juin 2012), la LUR a écrit systématiquement aux Préfets de région pour demander la nomination, le renouvellement ou la titularisation d'un Délégué régional LUR à la CRPS. Une lettre d'accompagnement personnalisée a été envoyée à chaque DRAC, avec copie de la lettre au préfet. Le renouvellement est déjà acquis pour plusieurs de nos délégués régionaux, qui sont donc reconduits pour 4 ans.

- Elle rappelle l'intérêt d'un « G8 régional » qui permet d'avoir une action importante auprès du Préfet ; le président a demandé aux délégués régionaux LUR de se rapprocher de leurs homologues des autres associations en ce sens.
- Elle conclue en saluant la vigilance des délégués régionaux sur l'implantation d'éoliennes dans leur région. Certains délégués ont pu participer à l'élaboration du schéma régional, concertation trop souvent de façade. Lorsque le schéma est rendu public, nos délégués se manifestent. Ils sont également vigilants lors de la définition

des ZDE (Zones de Développement Eolien) et du dépôt des permis de construire. Elle termine en rappelant que la position de la LUR n'est pas une opposition systématique mais une grande vigilance dans les sites et paysages sensibles.

7/ Activités de la Région parisienne :

Madame de Renty ne pouvant être présente en raison d'un deuil familial a adressé le texte joint en annexe 5.

8/ Publications :

En l'absence de Dominique de Boisjolly, rédactrice en chef de la revue « Patrimoine et cadre de vie », Eric Duthoo rappelle que la revue est devenue annuelle et qu'elle est distribuée gratuitement aux membres. Le numéro 190 a fait l'objet d'une présentation renouvelée. La PAO a été externalisée, solution qui s'avère beaucoup moins coûteuse que la fabrication en interne de la revue. Le dossier du numéro 190 a porté sur l'eau.

Le dossier du numéro 191 portera sur les gares, sujet d'une grande actualité.

La lettre mensuelle qui regroupe quelques « brèves » permettant d'informer nos adhérents sur les activités du siège paraît régulièrement les 15 de chaque mois avec, en particulier, une rubrique très appréciée sur les énergies renouvelables tenue par notre vice-président Jean-Pierre Hirsch.

9/ Concours entrées de ville et reconquête urbaine :

C'est désormais Olivier Mignauw qui organise ce concours avec l'appui et le concours de son prédécesseur Charles Bourély.

Le jury du 11^{ème} concours avait primé en juin 2011 quatre villes : Le Havre (76), Séné (56), Pornic (44) et Dax (40). Les deux premiers prix avaient été jugés particulièrement remarquables.

La remise des prix a eu lieu fin novembre au Palais du Luxembourg sous la présidence d'Ambroise Dupont, avec la présence de nombreux parlementaires. Il en a été rendu compte dans le cahier n° 190. La publication a été modifiée par rapport aux années précédentes pour insister sur la présentation des projets lauréats.

A partir de septembre 2011 la Fédération Patrimoine Environnement s'est jointe à la LUR pour organiser le 12^{ème} concours rebaptisé lors de la réunion du jury « Entrées de ville et reconquête urbaine »

Une rubrique dédiée au concours a été ouverte sur le site de la Fédération Patrimoine Environnement. La présentation du concours, le règlement et l'appel à candidature ont été mis à jour.

Le jury du 12^{ème} concours se réunit ce mercredi 30 mai, les résultats seront publiés dans la lettre de juin.

Nous avons pris contact en mars 2012 avec Mme Stéphanie Dupuy-Lyon, sous directrice de la Qualité du Cadre de vie au ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. Des réunions de travail dont la première s'est tenue le mercredi 23 mai 2012 permettront de renforcer le soutien apporté par le ministère à notre concours.

10/ Les énergies renouvelables :

Le compte-rendu de l'intervention de M. Jean-Pierre Hirsch est joint en annexe 6.

11/ Questions diverses :

Maître A. De La Bretesche, secrétaire général de la Fédération Patrimoine-Environnement, évoque la situation du domaine national de Saint-Cloud. Il rappelle que l'intégrité de ce parc a été jusqu'ici à peu près respectée en dépit de quelques emprises publiques (passage de l'autoroute...). Le domaine a été classé au titre des sites, puis au titre des Monuments Historiques.

La caserne Sully n'est pas protégée au titre des Monuments Historiques. L'Etat projette de la vendre au profit du département des Hauts-de-Seine qui souhaite faire de cette caserne le futur bâtiment des archives départementales. En vue de cette opération le coefficient d'occupation des sols pour cet immeuble passerait à 2. Toute la question est de savoir si cette caserne fait bel et bien partie du domaine national de Saint-Cloud, ce qui remettrait en cause le projet de vente car le domaine national est imprescriptible et inaliénable. Une demande de classement de la caserne Sully au titre des Monuments Historiques a été adressée au Préfet de la région Ile-de-France et signée par plusieurs associations : Aimer vivre à Saint-Cloud, Association de Sauvegarde de Saint-Cloud, Garches est à Vous, Adevam, Fédération Patrimoine Environnement, SPPEF, LUR, Paris Historique, Société d'Archéologie de Sèvres. De même, un recours gracieux contre les délibérations prises par le maire de la ville de Saint-Cloud, M. Berdoati et le Président du Conseil général des Hauts-de-Seine, M. Devedjan concernant le protocole relatif à la valorisation du site de la caserne Sully à Saint-Cloud a été déposé et signé notamment par la Ligue Urbaine et Rurale ainsi que la Fédération Patrimoine-Environnement.

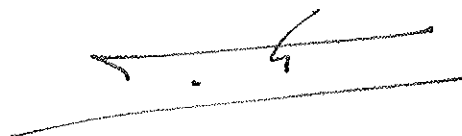
Concernant le projet de PLU de Saint-Cloud, Maître A. de La Bretesche informe les membres que les associations nationales ont décidé de soutenir les associations locales dans leur action, compte tenu des menaces que ce PLU ferait peser sur le domaine (implantation de parkings, d'aires d'accueil des gens de passage) mais qu'il n'est pas envisagé d'apposer les signatures nationales des associations à chaque contestation de PLU.

M. Geyer d'Eugny demande des précisions sur l'état du contentieux avec Madame Rava. Le président répond que le conseil de prud'hommes n'ayant pas pu se mettre d'accord on est en attente de la désignation d'un juge départiteur.

Le Président clôt l'Assemblée Générale ordinaire et remercie les personnes présentes ou représentées.



Le secrétaire de séance



Le Président

Annexe 1 au PV de l'AG du CA du 29 mai 2012

Rapport moral

L'année 2011 a été une année très difficile pour la LUR. Les réserves dues aux apports d'EPD étant épuisées, le déficit structurel du compte d'exploitation ne pouvait plus être compensé par des ponctions sur ces réserves.

Le licenciement pour raison économique de Madame Rava devenait inéluctable. Nous lui avons payé les indemnités auxquelles elle avait droit et lui avons proposé de la reprendre à mi-temps ce qu'elle a refusé. Mesdames Daras et Coquille, qui l'aidaient bénévolement, ayant fait savoir qu'elles ne pouvaient plus continuer à venir à la LUR pour des raisons personnelles, la LUR se trouvait soudain sans personne pour assurer les actes de gestion indispensables et ce d'autant plus que nos efforts pour trouver un secrétaire général restaient infructueux.

C'est en grande partie grâce au concours d'Elisabeth de Renty que nous avons pu faire face à nos obligations et assumer nos missions. En venant travailler à la LUR deux jours par semaine elle a assumé les tâches qui étaient précédemment accomplies par une permanente et trois demi journées de travail de bénévoles. Il est vrai que nous avons allégé certaines missions avec le passage de quatre revues de 48 pages à une revue annuelle de 110 pages, en externalisant sa mise en page, en supprimant l'assujettissement à la TVA, source de complications administratives.

Je veux également souligner le rôle décisif qu'a joué Eric Duthoo dans le redressement financier de notre association.

Cette crise financière nous a amené à prendre conscience de l'impossibilité d'assurer un fonctionnement équilibré de notre association sans nous rapprocher d'une autre association. Les contacts pris avec la Fédération Patrimoine Environnement dont j'avais rendu compte lors de la précédente AG conduisent le conseil d'administration à soumettre à l'AG extraordinaire qui suivra cette AG ordinaire un traité de fusion et une modification de nos statuts pour les mettre en conformité avec les statuts types.

Le rapprochement a été préparé par un groupe de travail paritaire de six puis de douze personnes, le bureau puis le conseil d'administration ont été régulièrement mis au courant.

Depuis le second semestre de 2011 nous avons mutualisé nos dépenses ce qui permet de réaliser de sérieuses économies et, par ailleurs, nous avons développé des actions communes : positions communes en G8 Patrimoine, stand unique au salon du patrimoine, participation de la Fédération à la préparation du douzième concours des entrées de ville et, par l'intermédiaire de madame Bouchard, présidente de la Fédération Française des Associations de Sauvegarde des Moulins, apport de la Fédération au dossier du cahier 191 de notre revue.

La Fédération a déjà approuvé les textes qui seront soumis à votre approbation. Si vous approuvez ces textes nous pourrions saisir le ministère de l'Intérieur. Ce sera le début du processus officiel : approbation des autorités de tutelle et actes administratifs entérinant la suppression à terme de l'ex FNASSEM et l'absorption par la LUR qui prend le nom de « Patrimoine-Environnement LUR FNASSEM ».

Ce processus prendra du temps ce qui nous permettra de préparer les derniers éléments indispensables pour que la fusion soit équilibrée et profitable aux deux associations de trouver un secrétaire général pour la nouvelle structure, de renforcer nos compétences dans les domaines de l'architecture et de l'urbanisme.

L'abondance des appels à l'aide que nous recevons directement ou par l'intermédiaire de nos délégués, le nombre des sites et monuments gravement menacés par l'implantation d'éoliennes, l'importance bien relative que les pouvoirs publics attachent à la protection du patrimoine nécessitent une vigilance accrue et une mobilisation des énergies pour résister à l'irréparable. Et si toutes les batailles ne conduisent pas à la victoire il ne sera pas dit que nous avons assisté au massacre de notre pays sans réagir. Encore faut-il avoir les moyens de la lutte.

Plus que jamais l'union fait la force.

Rapport d'activité 2011

L'année 2011 a été une année de réorganisation de la LUR et de redressement financier. Elle a également été l'année de notre rapprochement avec Patrimoine Environnement. De cela le Président a rendu compte dans son rapport moral.

Les difficultés rencontrées n'ont pas empêché la LUR de poursuivre ses actions en faveur de la défense de notre patrimoine.

Administration de la LUR :

A partir du 15 Avril, la LUR n'a plus bénéficié du concours d'une salariée (madame Rava), ni des deux bénévoles (mesdames Darasse et Coquille) qui assuraient une partie importante de l'administration de la LUR. C'est en grande partie grâce au travail bénévole d'Elisabeth de Renty que l'association a pu faire face à ses obligations. Elle a assuré l'essentiel des tâches au cours des trois derniers trimestres de l'année, secondée par les membres du bureau.

Participation :

- aux réunions du G8 Patrimoine. Il se réunit en principe les premiers mercredi de chaque mois, de 18h à 20h, au siège des Maisons Paysannes de France ;
- aux réunions du groupe d'information et de concertation créé par arrêté ministériel entre le Ministère de la Culture et le G8 Patrimoine. Une réunion présidée par le Ministre Frédéric Mitterrand s'est tenue en fin Juillet ;
- à la Commission supérieure des sites perspectives et paysages, et à la commission nationale des monuments historiques section des abords ;
- aux Conseils régionaux du patrimoine et des sites dans lesquels siègent plusieurs de nos délégués régionaux.

Suivi de l'actualité législative et réglementaire, et interventions pour introduire dans les textes en préparation les éléments qui serviront de base pour la défense juridique du patrimoine

- Suivi de la préparation du projet de décret d'application en matière de publicité. Nous avons obtenu confirmation qu'une circulaire serait adressée aux maires pour leur expliquer leurs nouvelles responsabilités en matière de police de la publicité.
- Poursuite de l'action entreprise avec nos délégués pour éviter les conséquences désastreuses de la circulaire du 25 Janvier 2010 de Jean-Louis Borloo et Chantal Jouanno aux préfets et directeurs des agences de l'eau pour la mise en œuvre d'un plan d'action pour la restauration de la continuité des cours d'eau, conçue comme un objectif stratégique pour maintenir ou restaurer la biodiversité aquatique. Cette circulaire peut menacer directement un patrimoine de moulins et de biefs qui présentent un réel intérêt patrimonial. Aucune concertation n'a été prévue avec les associations locales.
- Suivi des travaux parlementaires sur la proposition de loi qui rouvre aux collectivités locales qui le souhaitent la possibilité d'obtenir le transfert de monuments ou de domaines appartenant à l'Etat.

Energies renouvelables

Jean-Pierre Hirsch, vice-président de notre association, exerce une vigilance constante sur le thème des énergies renouvelables. Il rend compte régulièrement des prises de position des politiques, de la jurisprudence et des dossiers les plus sensibles lors des bureaux et des réunions du CA ainsi que dans notre Lettre mensuelle et dans la revue. Nous rappelons ici quelques interventions majeures et parfois conjointes avec le G8 Patrimoine : cônes de vues vers et à partir du Mont-Saint-Michel, Eglise du Dorat en Limousin, Crêt Monnot en Franche-Comté, en liaison avec les délégués régionaux concernés.

Interventions pour la défense du patrimoine urbain et paysager :

Tout au cours de l'année le Président, les membres du bureau et nos délégués régionaux, alertés par des associations ou des personnes privées, interviennent dans un nombre considérable d'affaires qui leur sont signalées. Ces interventions prennent des formes très diverses qui peuvent aller du conseil, de l'appui, de lettres officielles ou de communiqués. Dans les cas les plus importants elles se font en étroite liaison avec les associations membres du G8 Patrimoine.

Les principaux dossiers traités en 2011 ont été ceux de :

- la rue des Carmes à Orléans où les projets de la mairie aboutiraient à dénaturer une rue ancienne, rare quartier préservé lors des bombardements de la deuxième guerre mondiale ;
- l'hôtel de la Marine menacé par un projet de privatisation ;
- les domaines nationaux de Saint-Cloud et Versailles dont les collectivités locales voudraient utiliser des emprises pour régler des problèmes locaux ;
- les serres d'Auteuil gravement menacées par les projets d'extension de Roland Garros
- la reconversion de plusieurs prisons, hôpitaux et casernes en province :
- le passage Pommeraie à Nantes avec un projet de liaison avec un supermarché.

Les Groupes de visite.

Ils constituent une des activités principales de l'association. Madame Xavier de Renty, vice présidente et déléguée régionale pour l'Île de France, anime et coordonne seize groupes de visites qui effectuent plus de 150 visites au cours de l'année. Elle rend compte à chaque réunion des délégués régionaux, aux CA et lors de l'AG de ces visites conférences, et préside chaque année une réunion des responsables culturels de l'ensemble de ces groupes.

Dans la région Centre Eric Duthoo, en Haute Normandie Hervé Gomond, et dans le département de la Vienne, Anick de Liniers, organisent chaque année des visites qui rencontrent un vif succès auprès des adhérents de la LUR. .

Concours national des entrées de ville

Il apporte la preuve qu'avec souci de qualité et ténacité, les collectivités territoriales, secondées par de bons maîtres d'œuvre, peuvent parfaitement aménager ou améliorer les entrées de leurs villes. Le n'importe quoi, n'importe comment, hélas trop répandu, n'est pas une fatalité.

En 2011, à l'occasion du 11^{ème} concours :

- Création d'un site internet dédié au concours.
- Mise à jour de la présentation du concours, du règlement et de l'appel à candidature.
- Jugement du 11^{ème} concours avec quatre villes primées : Le Havre (76), Séné (56), Pornic (44) et Dax (40).
- Remise des prix au Palais du Luxembourg sous la présidence d'Ambroise Dupont, avec la présence de nombreux parlementaires.
- Elaboration d'un dossier sur la remise de prix et les projets lauréats du onzième concours dans le numéro 190 de la revue Patrimoine et cadre de vie paru en janvier 2012.
- Préparation et lancement du 12^{ème} concours.

C'est désormais Olivier Mignauw qui organise ce concours avec l'appui et le concours de son prédécesseur Charles Bourély.

Salon du Patrimoine

La LUR et Patrimoine Environnement ont décidé de tenir un stand commun au Salon International du Patrimoine, du 4 au 6 novembre 2011, sur le thème de la Ville et le patrimoine. Plusieurs associations du G8 Patrimoine avaient décidé d'organiser en commun, le Jeudi 3 Novembre, une table-ronde sur le thème : « La ville en projet et le patrimoine ». C'est Alain Genel qui a pris la parole au nom de la LUR, sur le thème « Relation ville-campagne : gestion de l'espace urbain ».

Cahier et Lettre mensuelle

- Une nouvelle version de la revue « Patrimoine et cadre de vie », devenue annuelle, est parue en Janvier 2012. Tout au cours de l'année 2011, sa préparation a été coordonnée par la rédactrice en chef Madame Dominique de Boisjolly. Un groupe de travail composé de Dominique de Boisjolly, Eric Duthoo, Jean-Pierre Hirsch et Alain Genel avait été constitué en décembre 2010 pour réfléchir à sa forme et à son contenu. Il s'est réuni à plusieurs reprises au cours de l'année.
- La Lettre mensuelle a été régulièrement publiée le 15 de chaque mois. Elle est diffusée le plus souvent possible sous forme de courrier électronique. Madame Brigitte de Diesbach a accepté d'aider le président pour la confection de cet organe de liaison entre l'association et ses adhérents.

En résumé une année très active. En dépit des réelles difficultés de gestion la LUR a fait face à toutes ses missions.

C.A. au 20/03/2012

Situation financière

Eric DUTHOO, trésorier, commente l'état des comptes arrêtés au 31/12/2011 ainsi que le budget 2012.

Le résultat de l'exercice 2011 est positif de 1.908 E. (à rapprocher d'un résultat déficitaire en 2010 de - 48.837), ceci grâce, en grande partie, à une réalisation d'actifs fonciers (Bargème et certains terrains limitrophes de PEYSSAC) pour 38.750 E.

Les salaires et charges sociales sont de 24.492 E. et comprennent 3 mois ½ de salaires de Madame RAVA (départ le 15 avril 2011), charges sociales et congés payés inclus, plus une indemnité pour licenciement économique de 11.000 E.

La revue annuelle a coûté 16.042 E. (contre 28.862 E. en 2010) compte non tenu de la publicité obtenue, et avec l'envoi par la poste de près de 1 000 exemplaires. La participation des membres est en légère diminution (42.741 E. en 2011 pour 45.248 E. en 2010).

En ce qui concerne le budget 2012, la participation des membres a été estimée en diminution (38.000 E.), d'une façon sans doute trop prudente, comme en témoignent, après le rappel de cotisations de février, des rentrées très convenables, ce qui tend à prouver que le changement de mode des cotisations (*suppression de l'abonnement seul, la cotisation incluant maintenant la revue*) est bien accepté par nos adhérents.

La revue en 2012 et sa diffusion ont été budgétées au même montant, soit 16.000 E., alors qu'une recette publicitaire de 5.000 E. obtenue en 2011, mais rentrée en 2012, figure au budget 2012. On peut espérer un montant supérieur cette année au regard du succès de notre revue dans sa configuration annuelle.

Les charges de fonctionnement sont en baisse, 66.000 E. pour 76.424 E. en 2011, baisse due principalement aux coûts salariaux prévus à seulement 5.000 E. en 2012, et malgré une augmentation substantielle des amortissements en 2011 et 2012, de plus du double de la dotation de 2010 (6.151 E.).

Ce changement de mode de calcul des amortissements nous a paru opportun, dans la mesure où le bail qui nous lie à l'OPAC est de 6 années renouvelables (il en reste 3), et qu'en fin du bail de 6 années, nous aurons amorti la totalité des travaux effectués au moment de l'installation du siège au 20 rue du Borrégo, soit près de 50.000 E.

On peut noter que le retour à l'équilibre, sans vente d'actif foncier, serait possible avec une différence positive de seulement environ 10.000 E., mais sans salaires ni charges sociales, et avec des produits excédentaires du même montant, ce qui semble peu réaliste et confirme le bien fondé d'une fusion permettant la mise en commun de moyens humains et financiers.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

| ACTIF | 31-déc-11 | | 31-déc-10 | PASSIF | 31-déc-11 | 31-déc-10 |
|------------------------------------|------------------|------------------|-------------------|------------------------------------|-------------------|-------------------|
| | Brut | Amort. | | | | |
| Immobilisations corporelles | 96 143,89 | 55 613,87 | 40 530,02 | Fonds propres | 114 859,90 | 114 653,36 |
| Terrains | 15 910,00 | 1 033,00 | 14 877,00 | Fonds associatifs | 15 042,35 | 15 042,35 |
| Logiciels | 396,31 | 396,31 | 0,00 | Prime de fusion | 74 952,19 | 123 789,06 |
| Agencement | 50 263,45 | 25 065,19 | 25 198,26 | Réserves (fonds dédiés) | 22 957,50 | 24 659,04 |
| Matériel de bureau et informatique | 8 252,22 | 8 156,15 | 96,07 | Résultat de l'exercice | 1 907,86 | -48 837,09 |
| Mobilier de bureau | 21 321,91 | 20 963,22 | 358,69 | Dettes fournisseurs | 18 705,45 | 12 733,66 |
| Immobilisations financières | 4 192,11 | | 4 192,11 | Dettes sociales et fiscales | 149,50 | 10 020,92 |
| Dépôt de garantie | 4 192,11 | | 4 192,11 | Salaires à payer | 0,00 | 3 701,34 |
| Créances clients | 0,00 | | 0,00 | Organismes sociaux | 149,50 | 6 319,58 |
| Clients factures à établir | 0,00 | | 0,00 | TVA collectée | | |
| Autres Créances | 24 123,00 | 0,00 | 24 123,00 | Autres dettes | 0,00 | 8 000,00 |
| Subventions à recevoir | 0,00 | | 0,00 | Créditeurs divers | | |
| TVA récup. et crédit de TVA | 373,00 | | 373,00 | Prix à remettre | 0,00 | 8 000,00 |
| Débiteurs divers | 23 750,00 | | 23 750,00 | Produits constatés d'avance | 28 642,64 | 29 648,84 |
| Valeurs mobilières de placement | 41 529,60 | 0,00 | 41 529,60 | TOTAL DU PASSIF | 162 357,49 | 175 056,78 |
| Disponibilités | 51 982,76 | 0,00 | 51 982,76 | | | |
| TOTAL DE L'ACTIF | ###### | 55 613,87 | 162 357,49 | | | |

Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire

Mesdames et Messieurs,

Chers Amis,

Je m'adresse, en particulier, à ceux qui ne savent pas que la Région Ile de France jouit à la LUR d'un statut à part. Ce privilège lui a été accordé car elle fut la première région que j'ai dotée de groupes de visites conférences. Dès le départ, certains de ses adhérents résidaient à Paris ou dans l'un ou l'autre des huit départements de l'Ile de France. Ils ont été très utiles à la LUR qui avait ainsi à sa disposition un nombre important de personnes prêtes à signaler ce qui était urgent de sauver là où ils habitaient.

Pendant plus de dix-sept ans, la formation des groupes se concrétisait et reposait entièrement sur moi, puisque le vivier qui les fournissait était composé de quelques membres de ma famille et d'amis. Depuis à peu près quatorze ans ils se cooptent, ou m'arrivent par petits groupes que je n'ai plus qu'à compléter, ce qui exige un suivi des nouveaux venus, non pour les surveiller mais pour les aider à trouver leurs marques.

Pour s'épanouir, un groupe a besoin qu'on le laisse entreprendre, d'où les écarts entre eux, d'où l'importance de le gérer avec diplomatie, sinon on risque de casser le mécanisme délicat des personnalités. On ne s'improvise pas.

Voici, à présent, le rapport direct d'activités: *en Ile de France pour* en 2011 nous avons organisé entre 157 et 165 visites conférences pour dix-sept groupes. Les trentes-quarantes ans et au-dessus en font davantage. Les résultats s'équilibrent. Je suis toujours dans l'admiration de trouver au moment opportun des êtres de lumière qui nous permettent de surmonter les difficultés.

A notre époque on juge surtout sur les résultats financiers, aussi je vais vous livrer ceux de la seule Ile de France, dont je suis responsable. Ils me sont communiqués par notre trésorière Françoise POZZO di BORGO.

| | | |
|--|-------------|------------|
| Résultats des visites-conférences 2010 | 6 339 € | |
| Résultats des visites-conférences 2011 | 6 718,93 € | + 379,93 € |
| Résultats des cotisations 2010 | 20 205 € | |
| Résultats des cotisations 2011 | 19 405 € | - 800 € |
| Soit un total en 2011 de | 26 123,93 € | |

L'année 2012 s'annonce exceptionnelle, comme l'année 2010. Tous les groupes ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Les mois de Mai Juin et Juillet ne sont pas comptabilisés puisque certaines visites n'ont pas encore eu lieu. Par contre, nous pouvons déjà vous assurer que le nombre de cotisants rejoint celui de l'année précédente ; nous le devons sans doute aux nouveaux arrivants dans chaque groupe.

Avant de terminer mon propos, je voudrais vous inviter à la conférence, agrémentée de diapositives, que nous organisons **le Jeudi 6 Décembre 2012**, à l'occasion de la remise du trophée LUR Ile de France, trophée offert, depuis ~~vingt-cinq~~ ou vingt-sept ans, par Michel MARCHAL, auquel nous ajoutons deux diplômes d'honneur pour souligner des résultats stupéfiants de certains groupes qui ne concourent ^{plus} pas du fait de leur nombre important.

Cette conférence d'Odile BORDAZ, Conservateur du Patrimoine aux archives nationales, s'intitule « Les jardins italiens de la Renaissance ». Elle dédicacera son livre historique « Le seigneur de l'aube » à partir de 19h, 64 Av Théophile Gautier, 75016 Paris. Métro Eglise d'Auteuil.

Un buffet dînatoire clôturera la soirée selon notre tradition de valoriser Culture et Amitié.

Annexe 6 au PV de l'AG du 29 mai 2012

Intervention de Jean-Pierre Hirsch

Compte tenu du caractère incertain de la situation, entre présidentielle et législatives, J-P Hirsch se borne à donner divers éléments d'information, quelque peu décousus.

Il note que les émissions mondiales de CO² liées à l'utilisation d'énergies fossiles ont progressé de 3,2 %, chiffre très supérieur au plafond de 2% à ne pas dépasser, sous peine de détériorer gravement le climat. Les réductions en Europe (-1,9%) et aux Etats-Unis (-1,7%) n'ont pas compensé les envolées chinoises (+ 9,3%) et indiennes (+ 8,7%).

Une récente conférence de l'ONU, à Bonn, n'est parvenue à aucun accord. Les pays occidentaux demandent aux émergents de faire des efforts pour diminuer leurs émissions. Ces derniers refusent, car les occidentaux polluent depuis le milieu du 19^{ème} siècle, et leur répondent « attendez que notre PIB par habitant ait suffisamment augmenté ». Chaque partie a tort et raison à la fois.

Le parc éolien en exploitation au 31 décembre 2011 est de 6.640 MW de puissance installée, en hausse de 15 % d'une année sur l'autre. Le taux de charge (production effective rapportée à la capacité) a été de 21,3 % en moyenne, mais extrêmement variable dans le temps. L'objectif 2020 est de 25.000 MW éoliens installés (19.000 à terre, 6.000 offshore).

Le parc photovoltaïque en exploitation au 31 décembre 2011 est de 2.230 MW de puissance installée, dont 1.300 MW nouveaux en 2011. L'objectif 2020 est de 5.400 MW installés.

La consommation d'électricité en France en 2011 a été de 478,2 TWH, en diminution de 6,8 % sur l'année 2010 (douceur du climat, économies d'énergie...); la production de 541,9 TWH, l'écart correspondant au solde exportateur.

Le plus intéressant est sans doute de connaître la répartition de cette production par source d'énergie :

- Nucléaire : 77,7 %
- Thermique à combustion fossile : 9,5 % soit
 - charbon : 2,5 %
 - fioul : 1,5 %
 - gaz : 5,5 %
- hydraulique : 9,3 %
- éolien : 2,2 %
- photovoltaïque : 0,3 %
- divers renouvelables : 1%

L'hydraulique est faible, en raison de la sécheresse du printemps 2011. La part des énergies renouvelables, hors hydraulique, quoiqu'en forte hausse (+ 23 % pour l'éolien, triplement pour le photovoltaïque), reste modeste. La prépondérance du nucléaire est écrasante.

Attendons, conclut J-P Hirsch, les décisions du prochain gouvernement et soyons vigilants.